M. Julius M. Coon, professeur de pharmacologie au Jefferson Medical College, à Philadelphie (Penn.). (Président du sous-comité de toxicologie, du Comité de protection des aliments et du Conseil national de recherche, à Washington (D.C.).

6. On devrait faire venir au Comité un représentant de l'industrie des produits chimiques agricoles, lequel indiquerait la marche à suivre pour mettre

au point les épreuves de produits antiparasitaires.

Ce témoignage comprendrait une discussion sur les tests de toxicité pratiqués sur des cobayes ainsi que les tests sur place exécutés avec les produits antiparasitaires.

La Canadian Agricultural Products Association devrait proposer l'envoi

d'un représentant.

- 7. Il devrait y avoir une discussion prolongée sur l'utilisation et la nécessité des produits antiparasitaires en agriculture. Il faudrait inviter un spécialiste en science agricole à venir discuter de cet aspect du problème. Il s'agit de M. D. A. Chant, chef du laboratoire d'entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture, à Vineland (Ont.)
- 8. Un spécialiste en science agricole possédant une connaissance étendue de l'utilisation des produits antiparasitaires devrait être prié de venir discuter des pratiques agricoles actuelles au Canada et traiter de méthodes de rechange comme le contrôle biologique des insectes et autres parasites ainsi que les tendance pour l'avenir.

Il faudrait en outre lui demander s'il dispose de documents ou de renseignements ayant trait aux recherches entreprises par des gouvernements étrangers dans ce domaine.

M. Henry Hurtig, co-directeur du programme des produits antiparasitaires,

Direction des recherches, ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

M. Robert Glen, sous-ministre adjoint, Direction des recherches, ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Il y aurait lieu d'inviter bien d'autres personnes qui se spécialisent dans ce domaine. Je prévois qu'on me posera des questions, sur ce qui suit. Des auteurs comme Mme Rachel Carson, qui a exprimé une opinion fort tranchée sur la question, ont publié des ouvrages; alors, pourquoi les membres du

Comité ne saisiraient-ils pas l'occasion pour les lire.

Des hommes éminents dans les domaines de la pharmacologie, de la thérapeutique et de la chimie devraient venir témoigner sur tous les effets nocifs que peut avoir sur le corps humain l'utilisation des produits antiparasitaires et faire des recommandations, s'il y a lieu, pour diminuer ces effets. J'ai préparé une liste. Elle n'est pas complète parce que je n'ai pas encore pu obtenir le nom des compagnies. Toutefois, je vais la lire rapidement. Voici les associations professionnelles en cause.

Le docteur E. H. Bensley, secrétaire de la Société pharmacologique du Canada, Hôpital Général de Montréal, 1650 avec des Cèdres, Montréal (Qué.).

Le docteur A. D. Kelly, secrétaire général de l'Association des médecins du Canada, 150, rue St. George, Toronto 5, (Ont.).

M. P. H. G. Michael, gérant général de l'Institut canadien de chimie, 48, rue Rideau, Ottawa (Ont.).

M. J. E. McConnell, secrétaire-exécutif de l'Institut canadien de l'agriculture, 176, rue Gloucester, Ottawa 4 (Ont.).

Viennent ensuite les associations commerciales.

M. Michel Chevalier, gérant général de l'Association canadienne des produits chimiques agricoles, 3405, chemin Côte des Neiges, Montréal 25 (Qué.).